



Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 3 – Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

Code RS : 6869

Nom du certificateur : INRS

Date enregistrement certification : 31/10/2024

- ✓ **Durée** : 3 jours dont Tests CACES®
- ✓ **Pré-requis** : Toutes les personnes majeures sans inaptitude médicale à la conduite des engins de manutention et étant amenés à utiliser ce type d'équipement. Savoir comprendre et lire le français. Savoir compter et maîtriser les 4 opérations de base.
- ✓ **Pré-requis techniques** : Gilet de sécurité et chaussures de sécurité.
- ✓ **Objectif** : Être capable (connaissances, savoir-faire et compétences) de conduire en sécurité les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté dans les catégories concernées.
- ✓ **Référence** : CFPL organise cette action dans le respect de l'arrêté du 26 septembre 2025 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobile automoteurs et d'équipements de levage de charges ou de personnes, en application des articles R.4323-55 à R.4323-57 du Code du travail, de la recommandation R 489 et de l'ED INRS 6348 de Décembre 2019. CFPL est certifié par GLOBAL Certification pour délivrer le CACES® R 489 des catégories concernées.
- ✓ **Modalité d'admission** : Admission sans disposition particulière.
- ✓ **Modalité d'évaluation** : Tests CACES® R489 théorique et pratique.
- ✓ **Documents délivrés à la fin de la formation** : Délivrance du ou des CACES® R489 concernés si réussite aux tests + attestation de formation.
- ✓ **Moyens pédagogiques** : Vidéoprojection, support de cours remis à chaque participant, entraînement au test théorique sur PC.
- ✓ **Accessibilité** : Accueil et accès des publics en situation de handicap dans la limite des pré-requis. Plateau technique et salle de formation au Rez de Chaussée.
- ✓ **Type de parcours de la formation** : Individualisé.

- ✓ **Déroulement de la formation** : Entièrement Présentielle.
- ✓ **Coût** : Cf devis joint ou Convention bilatérale jointe ou Contrat Cadre.
- ✓ **Restauration** : Une salle de pause avec distributeur de boissons et de snacks, un micro-onde, un réfrigérateur sont mis à disposition des stagiaires. Divers magasins alimentaires et restaurants se trouvent à proximité du Centre de formation.



PARTIE THEORIQUE (7 heures)

- Réglementation applicable au chariot automoteur de manutention et à son conducteur
- Technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et des accessoires de manutention
- Prévention des risques professionnels

PARTIE PRATIQUE (14 heures)

- Opérations de prise et de fin de poste / maintenance de premier niveau
- La plaque de charge / l'adéquation du chariot
- Circulation avec une charge limitant la visibilité
- Prendre et déposer une charge au sol (palette, conteneur, caisse métallique et bois)
- Circulation avec un chariot, à vide et en charge, en marche avant et arrière, avec une charge limitant la visibilité
- Prendre et déposer une charge au sol (palette, conteneur, caisse métallique et bois)
- Effectuer un gerbage et dégerbage en pile
- Effectuer le stockage et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier.
- Assurer depuis le sol, le chargement et le déchargement latéral d'un véhicule
- Circulation sur un plan incliné
- Signaler les difficultés et anomalies rencontrées

La partie « formation » est assurée par un animateur différent du Testeur